

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

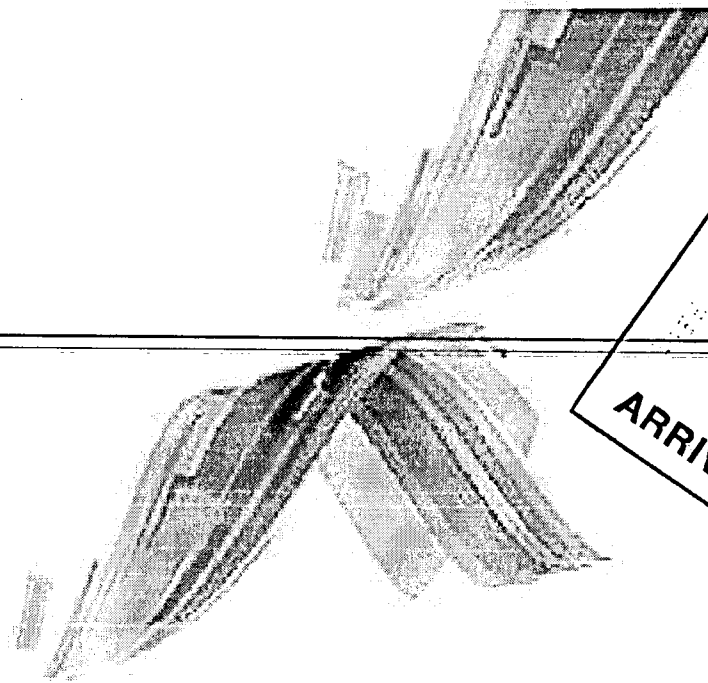
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02584

Numéro SIREN : 831 303 623

Nom ou dénomination : A.C PAIN

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2023 sous le numéro de dépôt 107



Société MINUT H.A

5 RUE PAUL RIMBAUD

34080 MONTPELLIER

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Société MINUT H.A

5 RUE PAUL RIMBAUD

34080 MONTPELLIER

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

- Rapport de présentation

COMPTES ANNUELS

- Bilan, Indicateurs financiers*
- Bilan Actif - Passif Liasse 2033-A*
- Compte de résultat Liasse 2033-B*
- Annexe*
- Détail Liasse 2033-A*
- Détail Liasse 2033-B*

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065*

A3CE EXPERTISE COMPTABLE

145 IMPASSE JOHN LOCKE

LE RAFALE

PEROLS

Société MINUT H.A

5 RUE PAUL RIMBAUD

34080 MONTPELLIER

COMPTES ANNUELS

A3CE EXPERTISE COMPTABLE

145 IMPASSE JOHN LOCKE

LE RAFALE

PEROLS

BILAN AU 31/12/2021

Certifié conforme

ACTIF				PASSIF			
	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart %		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart %
Immob.incorporelles nettes		20 000	100.00	Capital	500	500	
Immob.corporelles nettes	30 967	16 446	88.30	Résultat de l'exercice	26 546	13 484	96.88
Immob.financières	2 301	2 301		Prélèvements, distributions			
ACTIF IMMOBILISE	33 268	38 747	14.14 ↘	Autres fonds propres	50	1 517	96.70
				FONDS PROPRES	27 096	15 501	74.81 ↗
Stock matières, marchandises				Provisions réglementées			
Produits finis				Prov.risques et charges			
Travaux en cours				Subventions			
STOCKS ET EN COURS				Emprunts à plus d'un an			
Avances fournisseurs				DETTES LONG TERME			→
Créances clients				CAPITAUX STABLES	27 096	15 501	74.81 ↗
Autres créances	10 251	11 265	9.00	Emprunts à court terme			
Comptes de régularisation				Avances clients			
VALEURS REALISABLES	10 251	11 265	9.00 ↘	Dettes fournisseurs	10 432	12 462	16.28
Disponibilités	271	1 634	83.39	Dettes fiscales et sociales	5 011	3 492	43.49
ACTIF CIRCULANT	10 522	12 899	18.43 ↘	Autres dettes	1 250	20 191	93.81
TOTAL GENERAL	43 790	51 646	15.21 ↘	Comptes de régularisation			
				Concours bancaires			
				DETTES COURT TERME	16 693	36 145	53.82 ↘
				TOTAL GENERAL	43 790	51 646	15.21 ↘

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart
Rotation des stocks			
Délai de paiement clients			
Délai de paiement fournisseurs	202.83	36.14	166.69
Fonds de roulement en jours	794.20	69.95	724.25
Utilisation du fonds de roulement	794.20	69.95	724.25
Trésorerie en jours	34.92	4.92	30.01
Prélèvements / résultat			

Désignation de l'entreprise		Société MINUT H.A.		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		5 RUE PAUL RIMBAUD		34080 MONTPELLIER	
Numéro SIRET *		8 3 1 3 0 3 6 2 3 0 0 0 1 9			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1	
				Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 0	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012	20 000
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	49 034	030	16 446
	Immobilisations financières * (1)	040	2 301	042	2 301
	Total I (5)	044	51 334	048	38 747
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Autres * (3)	072	10 251	074	11 265
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	271	086	1 634
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	10 522	098	12 899
	Total général (I+II)	110	61 856	112	51 646
PASSIF				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		500	500
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		50	50
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134			1 467
	Résultat de l'exercice	136		26 546	13 484
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		27 096	15 501
	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		10 432	12 462
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	1 250	6 261	23 683
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		16 693	36 145
Total général (I + II + III)		180		43 790	51 646
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	2 797	119 636	
	Production vendue	biens			215		214			
		services *			217		218			
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *						224			
	Subventions d'exploitation reçues						226	41 748	29 420	
	Autres produits						230	11 836	252	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	56 381	149 308	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		855	
	Variation de stock (marchandises) *						236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	2 944	65 808	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240		3 344	
	Autres charges externes * :		dont crédit bail : - mobilier - immobilier				242	14 214	47 073	
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *		243	586	244	591	324	
	Rémunérations du personnel *						250	310	8 611	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	189	663	
	Dotations aux amortissements *						254	6 494	9 012	
	Dotations aux provisions						256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259		262	2	37
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260				
	Total des charges d'exploitation (II)						264	24 744	135 727	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	31 636	13 581	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers						280			
	Produits exceptionnels						290	15 000		
	Charges financières						294			
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347		300	20 090	97
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348				
	Impôts sur les bénéfices *						306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	26 546	13 484		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	26 546	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
	Provisions non déductibles *						322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	90		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. sexies)		981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)			
Divers ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septidécies)	992		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								350		
								39 090		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		354	12 454	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
	Déficits antérieurs reportables : *15.....83.9 dont imputés sur le résultat :							360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		372	12 454	

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers	X
------------------------------------	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

~~EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE~~

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	764
Total	764

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL		20 000	20 000	100.00
20700000 FONDS COMMERCIAL		20 000	20 000	100.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 967	16 446	14 521	88.30
21810000 INSTAL AGENC AMNAG DIVERS		11 759	11 759	100.00
21811000 INSTAL AGENC AMENAG BOULANG	40 000	21 000	19 000	90.48
21820000 MATRIEL TRANSPORT	4 900	4 900		
21830000 MATRIEL BUREAU ET INFORMATIQUE	4 134	2 119	2 015	95.11
28181000 AMORT AGENC AMNAG DIVERS		11 759	11 759	100.00
28181100 AMORT AGENC AMENAG BOULANG	10 742	5 489	5 253	95.70
28182000 AMORT MATRIEL DE TRANSPORT	4 900	3 998	902	22.55
28183000 AMORT MATRIEL DE BUREAU	2 425	2 085	339	16.27
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 301	2 301		
27500000 DPOTS ET CAUTIONNEMENTS	2 301	2 301		
TOTAL I	33 268	38 747	5 479	14.14
AUTRES CREANCES	10 251	11 265	1 014	9.00
44550000 TAXES S/ CA A DCAISSER	4 750		4 750	
44566000 TVA SUR AUTRES BIENS & SERVICE		68	68	100.00
44571000 TVA COLLECTE A 10%	0		0	
44571500 TVA COLLECTEE A 5.5%	0	0		
44583000 REMBOURSEMENT TAXE S/CA DD		1 197	1 197	100.00
46700000 AUTRES CPTE DEBIT OU CREDIT	5 500		5 500	
46870000 PRODUITS A RECEVOIR		10 000	10 000	100.00
DISPONIBILITES	271	1 634	1 363	83.39
51211200 CAISSE D'EPARGNE	271	1 041	770	73.94
53100000 CAISSE		154	154	100.00
53101000 CAISSE BOULANG		439	439	100.00
TOTAL II	10 522	12 899	2 377	18.43
TOTAL GENERAL	43 790	51 646	7 856	15.21

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	500	500			
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPEL VERS	500	500			
RESERVE LEGALE	50	50			
10611000 RSERVE LGALE	50	50			
REPORT A NOUVEAU		1 467	1 467	100.00	
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDIT		1 467	1 467	100.00	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	26 546	13 484	13 063	96.88	
TOTAL I	27 096	15 501	11 596	74.81	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 432	12 462	2 029	16.28	
40100000 FOURNISSEUR	10 432	12 462	2 029	16.28	
AUTRES DETTES	6 261	23 683	17 422	73.56	
42100000 PERSONNEL RMUNRATIONS DUES	1 495	2 017	521	25.86	
42820000 DETTES PROV P/ CONGS PAYS	408	928	519	55.96	
43100000 SCURIT SOCIALE	180	180			
43740000 CAISSE RETRAITE CADRE TA		3	3	100.00	
43810000 TAXE D'APPRENTISSAGE	178	175	3	1.73	
43820000 TAXE FORMATION CONT	178	190	12	6.55	
44230000 RETENUES ET PLRV / DISTRIB	2 571		2 571		
44562000 TVA SUR IMMOBILISATIONS	0	0			
44566000 TVA SUR AUTRES BIENS & SERVICE	0		0		
44571000 TVA COLLECTE A 10%		0	0	100.00	
45500100 C-C-A HANANE AFKIR		12 890	12 890	100.00	
45500200 C-C-A BOUTAYEB AYOUB	1 250	7 301	6 051	82.88	
TOTAL III	16 693	36 145	19 452	53.82	
TOTAL GENERAL	43 790	51 646	7 856	15.21	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	2 797	119 636	116 838	97.66
70700000 VENTES DE MARCHANDISES 10%	147	49 874	49 726	99.70
70701000 VT MARCHANDISES REPAS DG HOL 1	2 650	57 455	54 805	95.39
70705000 VENTES MARCHAND 5.5% BOULANG		12 308	12 308	100.00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	41 748	29 420	12 328	41.90
74010000 FOND DE SOLIDARITE	39 090	29 420	9 670	32.87
74020000 AIDE SUBVENTION	2 658		2 658	
AUTRES PRODUITS	11 836	252	11 583	NS
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	0	1	1	95.06
79100000 TRSFRT DE CHARGE- ACT PARTIELL	75	252	176	70.14
79190000 REMBOURSEMENTS ASSURANCES	11 761		11 761	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	56 381	149 308	92 927	62.24
ACHATS DE MARCHANDISES		855	855	100.00
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES		855	855	100.00
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	2 944	65 808	62 865	95.53
60100000 ACHATS MATIERES PREMIERES	2 944	56 392	53 448	94.78
60101000 ACHATS MAT PREMIERE BOULANGERI		9 417	9 417	100.00
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)		3 344	3 344	100.00
60310000 VARIATION STOCK MAT PREM SNACK		2 184	2 184	100.00
60311000 VARIATION STOCK MAT PREM BOULA		1 161	1 161	100.00
AUTRES CHARGES EXTERNES	14 214	47 073	32 859	69.80
60400000 PPRESTATION DE SERVICE	24	36	12	33.33
60612000 ELECTRICIT	229	5 090	4 861	95.50
60614000 GAZ	2 167	5 999	3 832	63.87
60615000 CARBURANT	1 312	665	647	97.27
60631000 FOURNITURES D'ENTRETIEN	146	414	268	64.85
60632000 FOURNITURE PETIT QUIPEMENT	154	1 588	1 434	90.28
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		15	15	100.00
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	5 442	10 526	5 084	48.30
61321000 LOCATION IMMO BOULANG		10 302	10 302	100.00
61351000 LOCATION TPE	153	204	51	25.00
61400000 CHARGES LOCATIVES		185	185	100.00
61410000 CHG LOCATIVE BOULANG		1 577	1 577	100.00
61551000 ENTRETIEN MATRIEL ROULANT	10		10	
61560000 MAINTENANCE		30	30	100.00
61610000 ASSURANCES MULTIRISQUES	1 561	1 420	141	9.91
61630000 ASSURANCES TRANSPORT	539	515	24	4.56
62210100 COM UBER		2 985	2 985	100.00
62210200 COM ALLO RESTO		1 019	1 019	100.00
62260100 HONORAIRES COMPTABLES	1 501	2 289	788	34.43
62270000 FRAIS D'ACTES CONTENTIEUX		285	285	100.00
62310000 ANNONCES & INSERTIONS		99	99	100.00
62510000 VOYAGES & DPLACEMENTS	165		165	
62570000 RCEPTIONS	137	16	121	735.67
62600000 FRAIS POSTAUX - TELECOMMUNICAT		31	31	100.00
62620000 TLPHONE	894	1 465	571	38.98
62780000 AUTRES SERVICES BANCAIRES	220	303	523	172.53
62781000 COM SUR REMISES CB		15	15	100.00

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	591	324	268	82.77
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	3	53	50	94.29
63330000 PART. EMPLOYEUR FORM. PROFESSI	2	43	40	94.27
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE - CFE	586	228	358	157.02
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	310	8 611	8 301	96.39
64100000 RMUNRATION DU PERSONNEL	444	7 772	7 328	94.29
64120000 VARIATION CONGS A PAYER	519	519	1 038	200.00
64140000 INDEMNITS AVANTAGES DIVERS	385	321	65	20.19
CHARGES SOCIALES	189	663	474	71.45
64502000 VARIATION CHARGES SOCIALES S/C	15	15	30	200.00
64510000 COT URSSAF	177	226	50	22.02
64520000 COT MUT ET PREV		326	326	100.00
64530000 COT RETRAITE	27	87	60	69.18
64540000 COT CHOMAGE	1	8	7	90.22
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	6 494	9 012	2 518	27.94
68112000 DOTATION AMORT IMMO CORPORELLE	6 494	9 012	2 518	27.94
AUTRES CHARGES	2	37	35	95.13
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	2	37	35	95.13
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	24 744	135 727	110 983	81.77
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	31 636	13 581	18 056	132.95
PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 000		15 000	
77500000 PRODUIT CES ELMNT ACTIF CEDEES	15 000		15 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 090	97	19 993	NS
67120000 PNAL. AMENDES FISCALES & PNA	90	97	7	7.22
67500000 VAL CMPT ACTIF CEDEE	20 000		20 000	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	26 546	13 484	13 063	96.88

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société MINUT H.A
5 RUE PAUL RIMBAUD
34080 MONTPELLIER

relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 10 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	43 790 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	2 797 Euros
- Résultat net comptable,	26 546 Euros

Fait à PEROLS
Le 25/03/2022

GREGORY CAMPOS
EXPERT COMPTABLE

Société MINUT H.A

5 RUE PAUL RIMBAUD

34080 MONTPELLIER

DOSSIER FISCAL

A3CE EXPERTISE COMPTABLE

145 IMPASSE JOHN LOCKE

LE RAFALE

PEROLS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			☐		
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société MINUT H.A		5 RUE PAUL RIMBAUD	
SIRET	8 3 1 3 0 3 6 2 3 0 0 0 1 9	34080 MONTPELLIER	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	RESTAURATION RAPIDE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	---------------------	--	--------------------------

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	12 454
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs ☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒	NON ☐	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	---	------------------------------	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
A3CE EXPERTISE COMPTABLE 145 IMPASSE JOHN LOCKE LE RAFALE 34470 PEROLS Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Visueur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visueur conventionné:		Date:	Lieu
		23/03/2022	MONTPELLIER
		Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné		Signature	BOUTAYER AYOUB
Examen de conformité fiscale (ECF)			

A E E LA ECLARATIO

Mo ta t o a rut de di tri utio 1	a ée ar a ociété e e e	a ée ar u éta i e e t c ar édu er ice de titre	
Mo ta t de di tri utio corre o da t de ré u ératio ou a a ta e do t a ociété e d i e a e e é é iciaire 2			
Mo ta t de r t a a ce ou acco te co e ti aux a ocié actio aire et orteur de art oit directe e t oit ar er o e i ter o ée		d	
Mo ta t de di tri utio			
autre ue ce e i ée e a			
c et d cide u 3			
Mo ta t de re e u di tri ué é i e a atte e t de 40 ré u a u 2 du 3 de article 158 du l 4			
Mo ta t de re e u di tri ué o é i e a atte e t de 40 ré u a u 2 du 3 de article 158 du l			
Mo ta t de re e u ré arti 5		T	

[illegible]

OM ET A RESSE	U PROPRIETAIRE	U FO	S	d	r	r
---------------	----------------	------	---	---	---	---

A RESSES	ES AUTRES ETABLISSEME	TS	dr	dr	d	d
----------	-----------------------	----	----	----	---	---

REMUNERATIONS

Montant brut de la prime de traction aide de 0,05 e corréda e DADS et versée aux assurés titulaires ou cotisants et aux adhérents	444
---	-----

Rétroce io d o oraie de co i lo et de courta e

MOINS ALUES A LONG TERME IMPOSEES

M L T re t a t re o r t e r o u e r t u r e d e e x e r c i c e

M LT i utée ur e P LT de exercice

M LT réa i ée au cour de exercice

M L T re ta t re or ter

Mo t a t c u i d e d o c u m e n t e t e r e e t e t i o n é u r e r a u a t t e s t i o n o u t o u a u t r e d o c u m e n t e t e r u a u t i t r e d e e x e r c i c e

No re de re u atte tatio ou tou autre docu e t déi ré au titre de exercice

MINUT H.A

Société par action simplifiée
Au capital de 500 €
Siège social : 12 Square Guillaume Apollinaire
34080 Montpellier
831 303 623 R.C.S Montpellier

Procès-verbal des décisions de l'assemblée générale annuelle du 30/06/2022

L'an Deux Mille vingt et deux

Le 30 Juin

A 11 heures

Société **MINUT H.A.**

SAS au capital de 500 €, divisé en 500 actions de 1 € chacune

Siège social : 5 Rue Paul Rimbaud – 34080 MONTPELLIER.

Numéro d'identification : 831 303 623 R.C.S Montpellier.

Etaient présents :

M. BOUTAYEB Ayoub

Demeurant : 52, rue Callisto - Résidence Carré Céleste
34990 JUVIGNAC

Né le 06/03/1993 à Asilah (Maroc)

De nationalité française

Marié

Titulaire de 250 actions ;

Madame AFKIR Hanane épouse BOUTAYEB

Demeurant : 52, rue Callisto - Résidence Carré Céleste
34990 JUVIGNAC

Née le 19/08/1993 à Montpellier

De nationalité française

Mariée

Titulaire de 250 actions ;

Total des actions : 500.

A pris les décisions ci-après relatives à :

1. L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
 2. L'affectation du résultat ;
 3. L'approbation de la rémunération
 4. La constatation des conventions visées par l'article L. 223-19 du code de commerce ;
-
-
5. Pouvoirs en vue des formalités

Première résolution : Approbation des comptes

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 et se soldant par un bénéfice de 26546.33 €.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la direction au cours de l'exercice écoulé.

Elle approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 0.00 euros et l'impôts correspondant s'élevant à 0.00€.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième décision : Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 26546.33 € de la manière suivante :

- La totalité au report à nouveau créateur 26546.33€

Soit au total 26546.33€

Années	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2021	14 951€	14 951€	14 951€
2020	N-A	N-A	N-A
2019	N-A	N-A	N-A

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Approbation de la rémunération

L'assemblée générale décide d'approuver les rémunérations brutes du Président et du Directeur général au titre de l'exercice clos au 31/12/2021.

Monsieur **BOUTAYEB Ayoub** a perçu une rémunération brute de 0,00 euros sur l'exercice clos au 31/12/2021.

Madame **AFKIR Hanane épouse BOUTAYEB** a perçu une rémunération brute de 0,00 euros sur l'exercice clos au 31/12/2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : Convention règlementée

L'assemblée générale déclare qu'aucune convention visée par l'article L.223-19 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31/12/2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution : Pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par la gérance et visé par plusieurs des associés présents à l'assemblée.

M. BOUTAYEB Ayoub
Président / associé

Mme AFKIR Hanane
Directrice générale / associée

